

66338

1.3.1

CANTON DE VAUD

DISTRICT DE LA VALLEE

COMMUNE DU LIEU



ATTRIBUTION DES DEGRES DE SENSIBILITE AU BRUIT

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES THORENS SA.

Ingénieur - géomètre

1348 LE BRASSUS

JANVIER 1997.

ADDENDA AU REGLEMENT COMMUNAL SUR LE PLAN
D'EXTENSION ET LA POLICE DES CONSTRUCTIONS

CHAPITRE XIII.A

ARTICLE 89 A

En application des articles 43 et 44 de l'Ordonnance sur la Protection contre le Bruit (OPB), les degrés suivants sont attribués :

ZONES SELON PLAN COMMUNAL DES ZONES APPROUVE LE 27 AVRIL 1988

Zone des villages et hameaux A	: Degré III
Zone des villages et hameaux B	: Degré III
Zone de villas et maisons familiales * Voir cas particuliers Nos 1, 2, 3, 10, 11 et 12	: Degré II
Zone d'habitation collective * Voir cas particulier No 4	: Degré II
Zone industrielle	: Degré III
Zone de constructions d'utilité publique * Voir cas particuliers Nos 5, 9 a + b et 13	: Degré II
Zone intermédiaire	: Degré III
Zone agricole	: Degré III
Zone sylvo-pastorale	: Degré III
Zone de verdure	: Degré -

PLANS PARTIELS D'AFFECTATION ET PLANS DE QUARTIER

LE LIEU	: Plan de Quartier pour aménagement de la place de sport : Degré III * Voir cas particulier No 6
LE LIEU	: Plan de Quartier Le Revers Est : Degré II
LE LIEU	: Plan de Quartier Le Revers Ouest : Degré II
LE LIEU	: Plan Partiel d'Affectation Le Perchey - Les Envers : Degré II III Dejà attribué
LE LIEU	: Plan Partiel d'Affectation La Combe : Degré IV * Voir cas particulier No 8
LES ESSERTS-DE-RIVE	: Plan Partiel d'Affectation (En cours d'élaboration)

MODIFIE PAR DECISION
DU CONSEIL COMMUNAL

CAS PARTICULIERS

Le Lieu

: Zone de villas et maisons familiales

- ① Les parcelles 459 et 460, situées immédiatement au-dessus de la voie de chemin de fer et de la zone industrielle de La Combe, nécessitent l'attribution d'un degré de sensibilité III.
- ② Les parcelles 372, 373, 374, 375, 376, 378, 379 et 383 (partielle), situées entre la Route Cantonale No 84c, la voie de chemin de fer et jouxtant la zone industrielle, nécessitent l'attribution d'un degré de sensibilité III.
- ③ Les parcelles 440, 441, 445, 446, 447 et 448 (partielle), situées en bordure de la Route Cantonale No 84c et à proximité d'une exploitation agricole, nécessitent l'attribution d'un degré de sensibilité III.

Zone d'habitations collectives

- ④ Les parcelles 292 (partielle), 293, 294, 295, 296 et 297, situées le long de la Route Cantonale No 84c et jouxtant une exploitation agricole, nécessitent l'attribution d'un degré de sensibilité III.

Zone de constructions d'utilité publique

- ⑤ La zone du puits de pompage du Lieu (parcelles 328, 329 et 331) est entourée par la zone des villages et hameaux A. Il n'y a pas de raison de créer un îlot. Il est dès lors justifié de l'attribuer en degré III.

Plan de Quartier pour aménagement de la place de sport

- ⑥ Les activités découlant de la pratique des sports et de l'utilisation de la salle des sociétés nécessitent une détermination en degré III.

⑦ —

Plan Partiel d'Affectation La Combe

- ⑧ En raison de sa situation particulière, cette zone pourrait accueillir des industries nécessitant l'attribution d'un degré de sensibilité IV (par exemple scierie).

Le Séchey

: Zone de constructions d'utilité publique

⑨ a + b

Pour ces deux zones, le degré de sensibilité III doit être attribué en raison des activités qui s'y déroulent.

Parcelle 489 - Hangar et atelier communal

Parcelle 558 - Collège

Les Charbonnières : Zone de villas et maisons familiales

⑩

Les parcelles 649 et 650, situées à l'entrée du village, jouxtant la zone de villages et hameaux A, et situées entre la Route Cantonale No 84c et la Route Communale, nécessitent l'attribution d'un degré de sensibilité III.

⑪

Les parcelles 702, 711, 712, 713 (partielle) et 723 (partielle), situées entre la zone de villages et hameaux A, la voie de chemin de fer et à proximité de la gare, nécessitent l'attribution d'un degré de sensibilité III.

⑫

La parcelle 789, située face à la zone industrielle au bord de la Route Communale et jouxtant la zone des villages et hameaux A, nécessite l'attribution d'un degré de sensibilité III.

Zone de constructions d'utilité publique

⑬

La zone de constructions d'utilité publique, située entre le Lac de Joux et la voie de chemin de fer, au lieu-dit Les Epinettes, nécessite de par sa situation et par les activités découlant de l'utilisation du lac, l'attribution d'un degré de sensibilité III.

Approuvé par la Municipalité de la Commune du Lieu
dans sa séance du 1er octobre 96

Le Syndic :

J.P. ROCHAT

Le Secrétaire :

M.C. BARMAN

Plan déposé au Greffe Municipal pour être soumis à
l'enquête publique du 7 février 1997 au 10 mars 1997.

Le Syndic :

J.P. ROCHAT

Le Secrétaire :

M.C. BARMAN

Adopté par le Conseil Communal dans la séance du
25 novembre 1997.

Le Président :

Anita KIRCHHOF

Le Secrétaire :

Jacqueline MEYLAN

APPROUVE PAR LE DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES, le
de l'Aménagement et des Transports le :

16 DEC. 1998

Le Chef du Département :



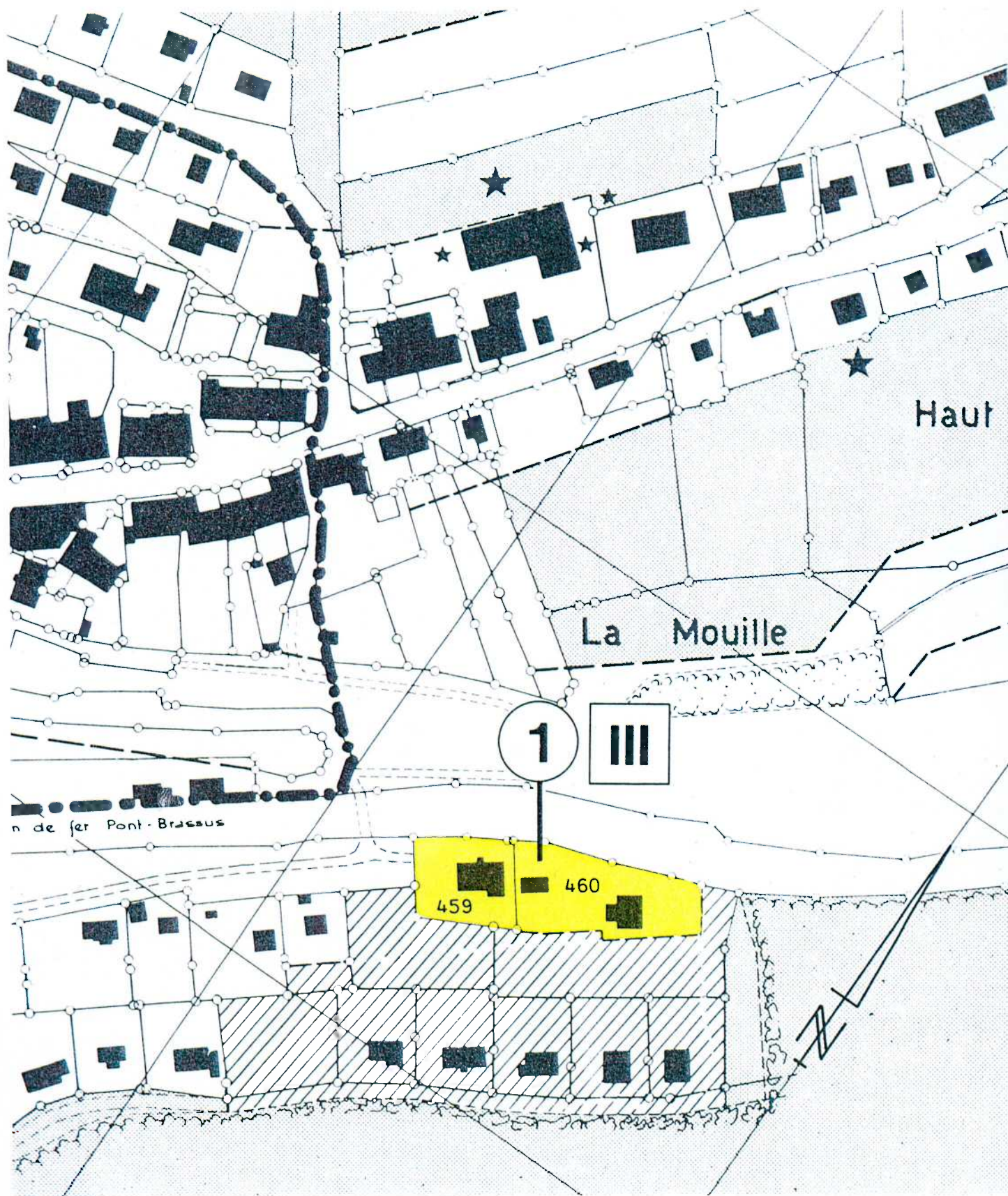
COMMUNE DU LIEU

**ATTRIBUTION DES DEGRES
DE SENSIBILITE AU BRUIT**

CAS PARTICULIERS

VILLAGE DU LIEU

1



Extrait du plan des zones

ECHELLE 1:2000

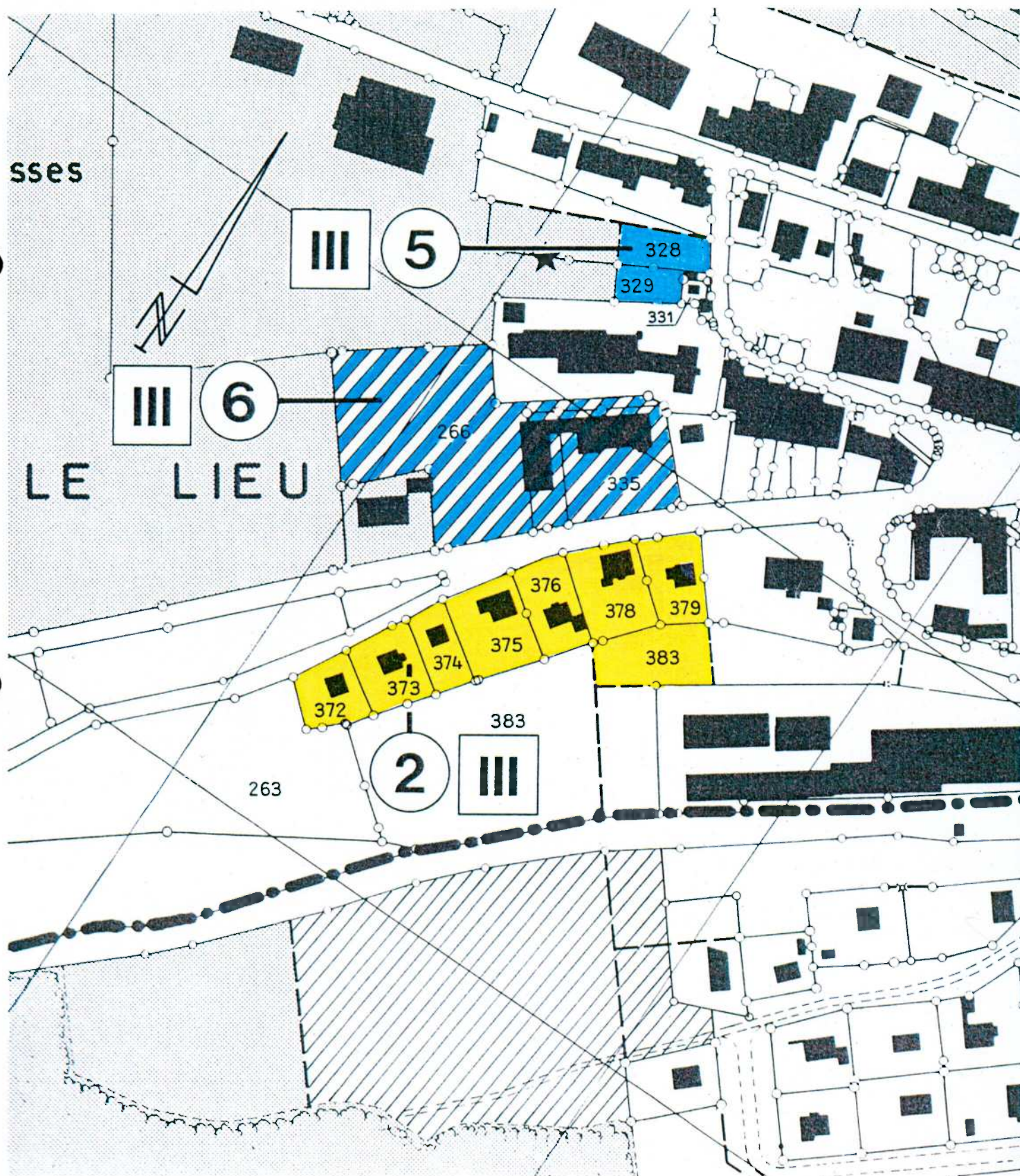
COMMUNE DU LIEU

ATTRIBUTION DES DEGRES
DE SENSIBILITE AU BRUIT

CAS PARTICULIERS

VILLAGE DU LIEU

2 5 6



Extrait du plan des zones

ECHELLE 1:2000

COMMUNE DU LIEU

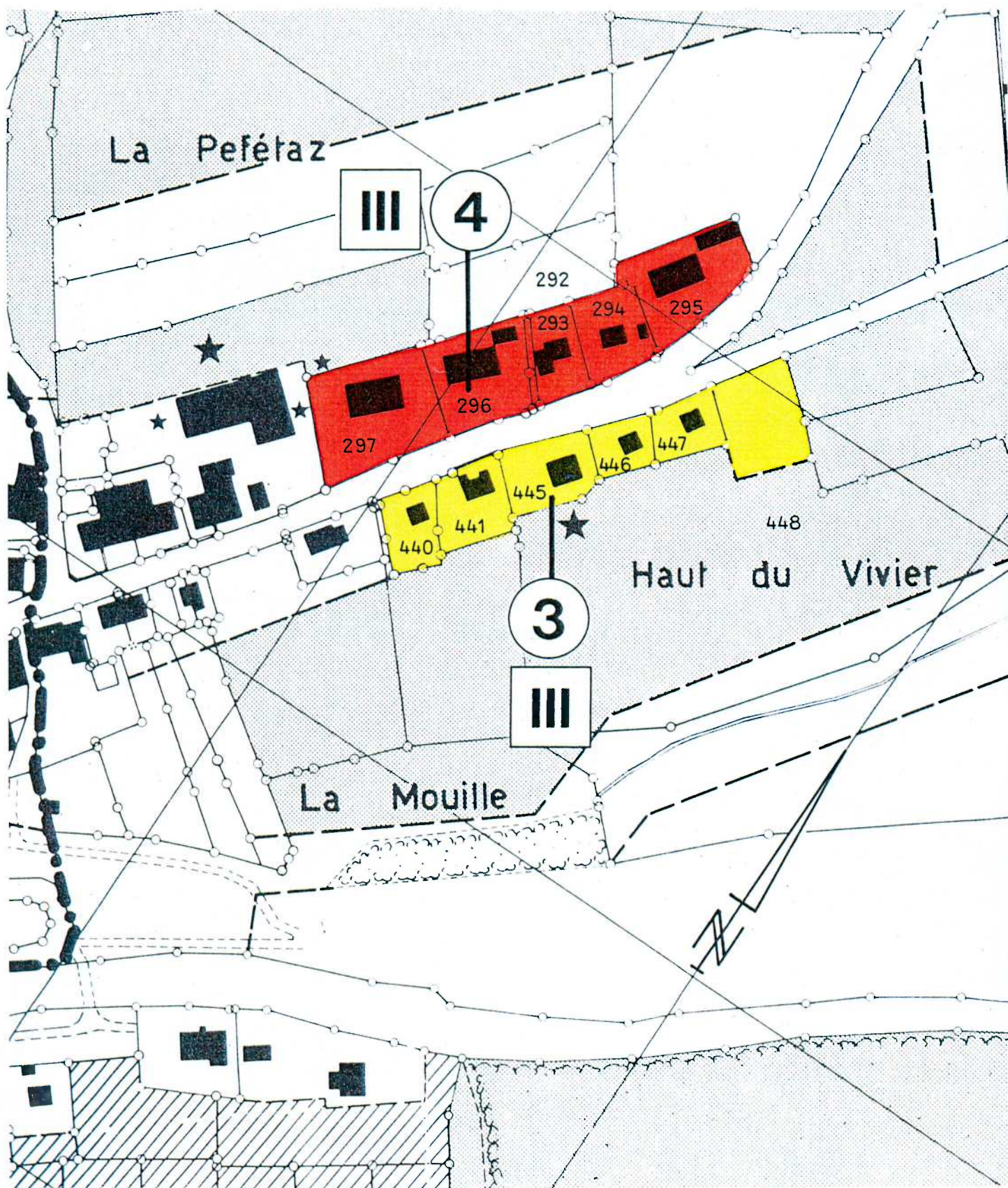
**ATTRIBUTION DES DEGRES
DE SENSIBILITE AU BRUIT**

CAS PARTICULIERS

VILLAGE DU LIEU

3

4



Extrait du plan des zones

ECHELLE 1:2000

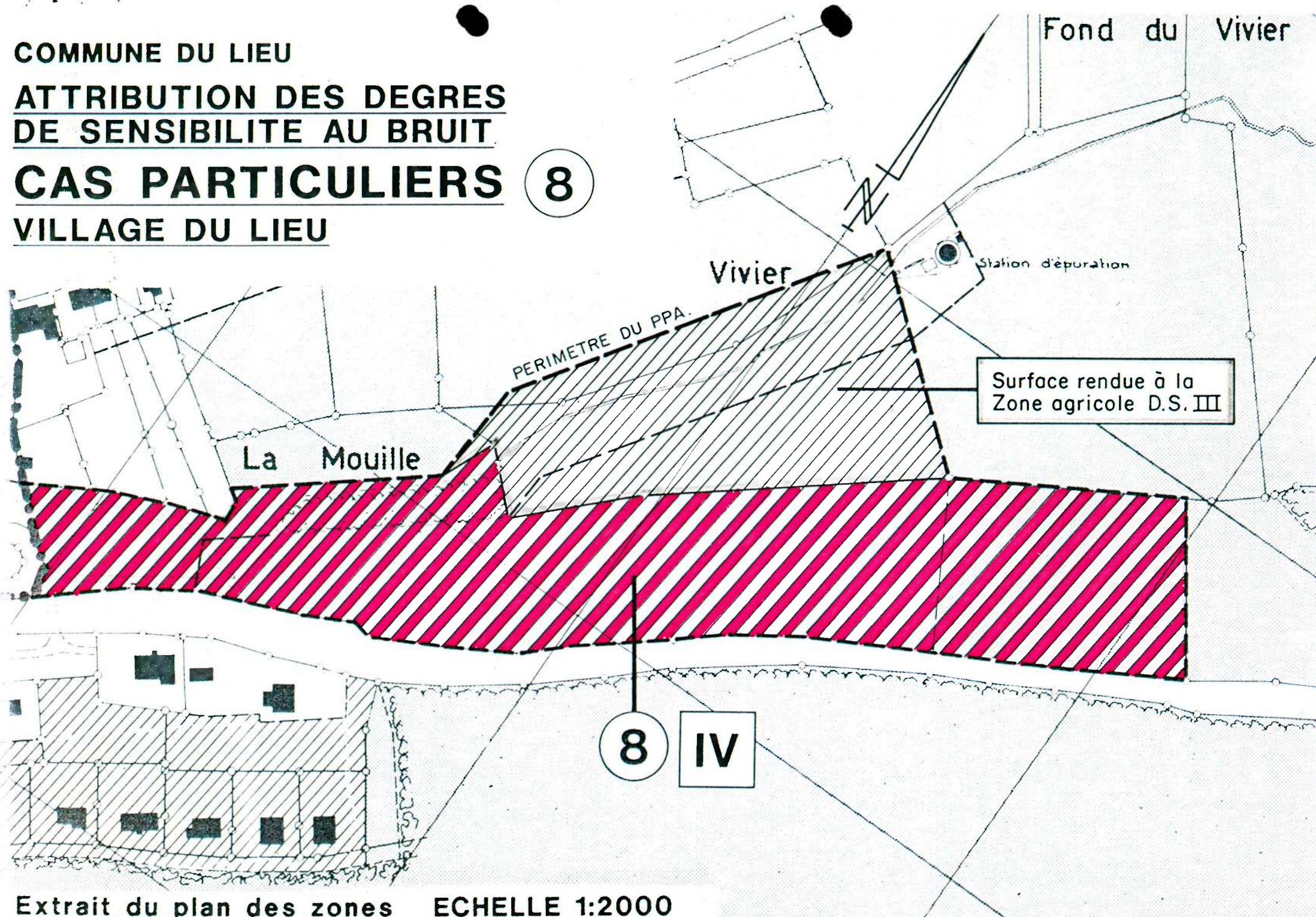
COMMUNE DU LIEU

ATTRIBUTION DES DEGRES
DE SENSIBILITE AU BRUIT

CAS PARTICULIERS

VILLAGE DU LIEU

8



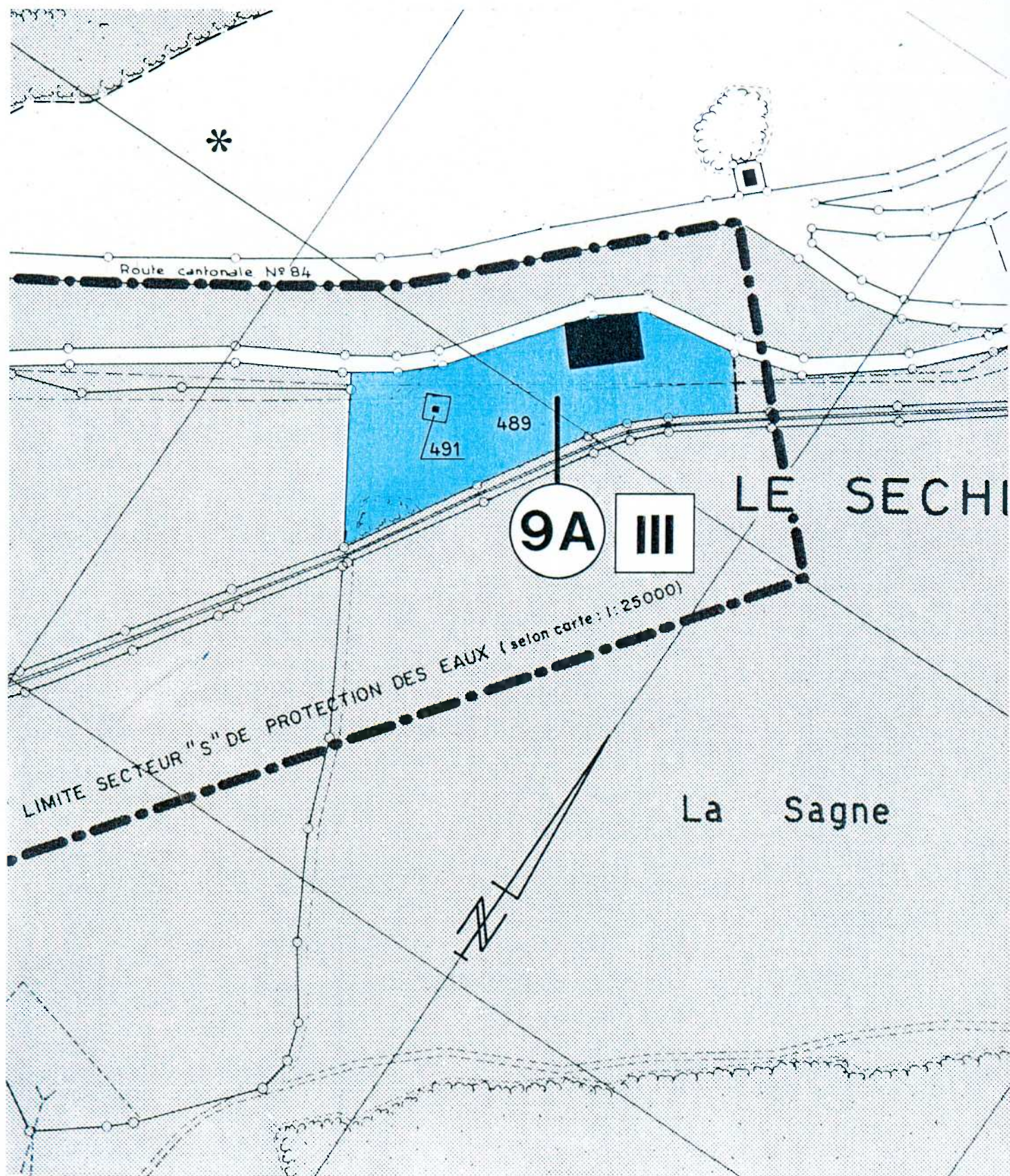
COMMUNE DU LIEU

**ATTRIBUTION DES DEGRES
DE SENSIBILITE AU BRUIT**

CAS PARTICULIERS

VILLAGE DU SECHEY

9A



Extrait du plan des zones

ECHELLE 1:2000

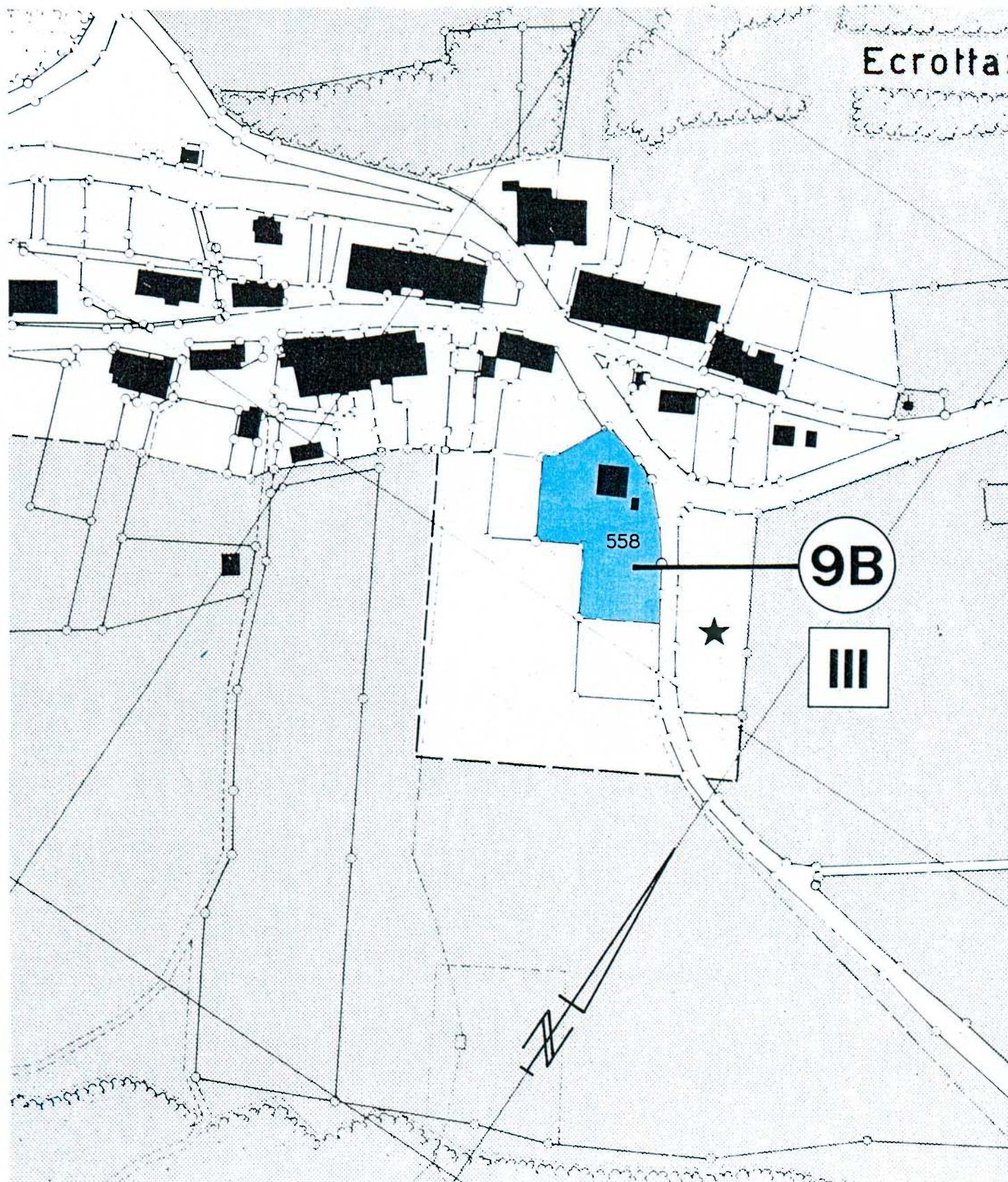
COMMUNE DU LIEU

**ATTRIBUTION DES DEGRES
DE SENSIBILITE AU BRUIT**

CAS PARTICULIERS

VILLAGE DU SECHEY

9B



Extrait du plan des zones

ECHELLE 1:2000

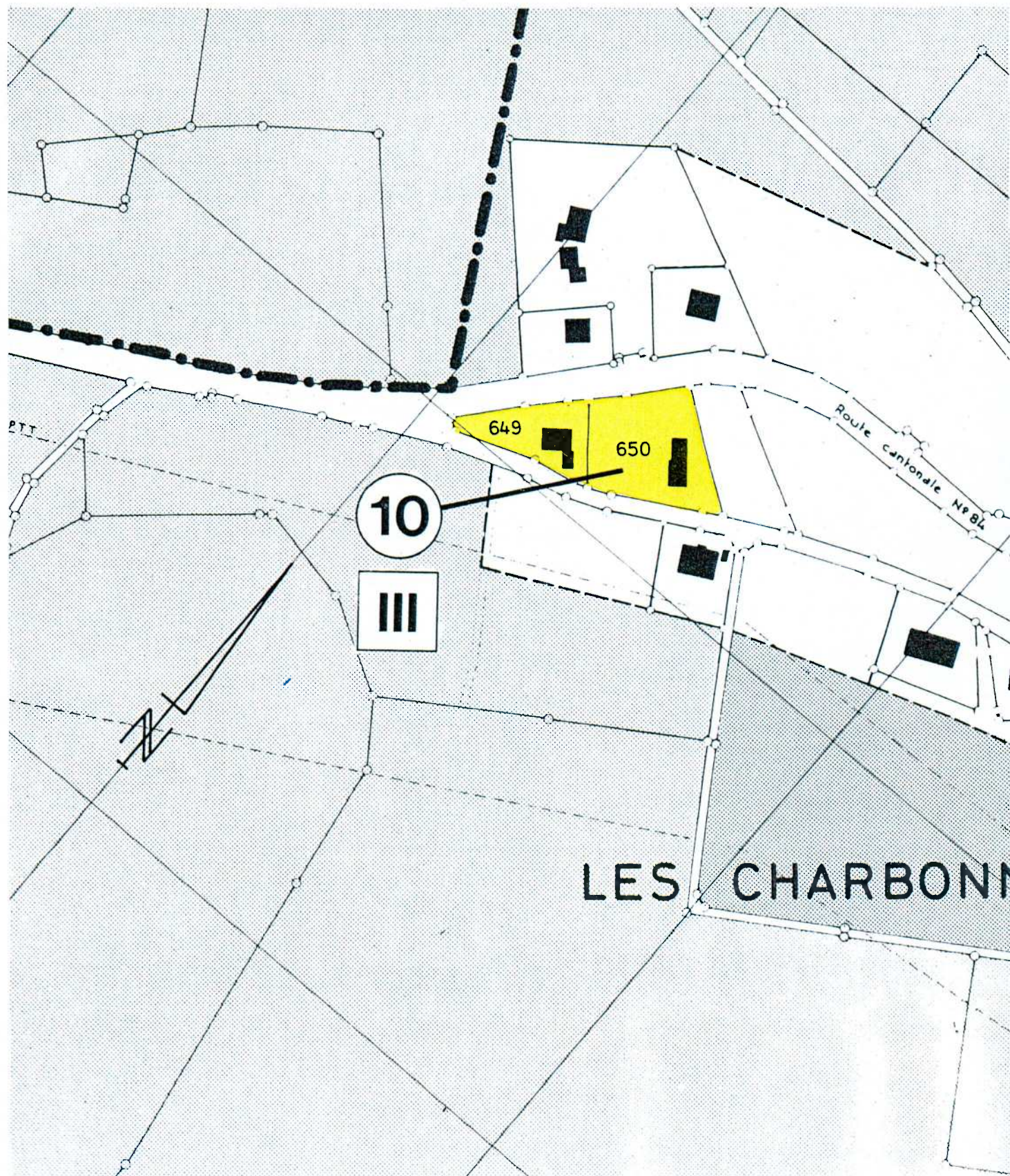
COMMUNE DU LIEU

**ATTRIBUTION DES DEGRES
DE SENSIBILITE AU BRUIT**

CAS PARTICULIERS

VILLAGE DES CHARBONNIERES

10



Extrait du plan des zones

ECHELLE 1:2000

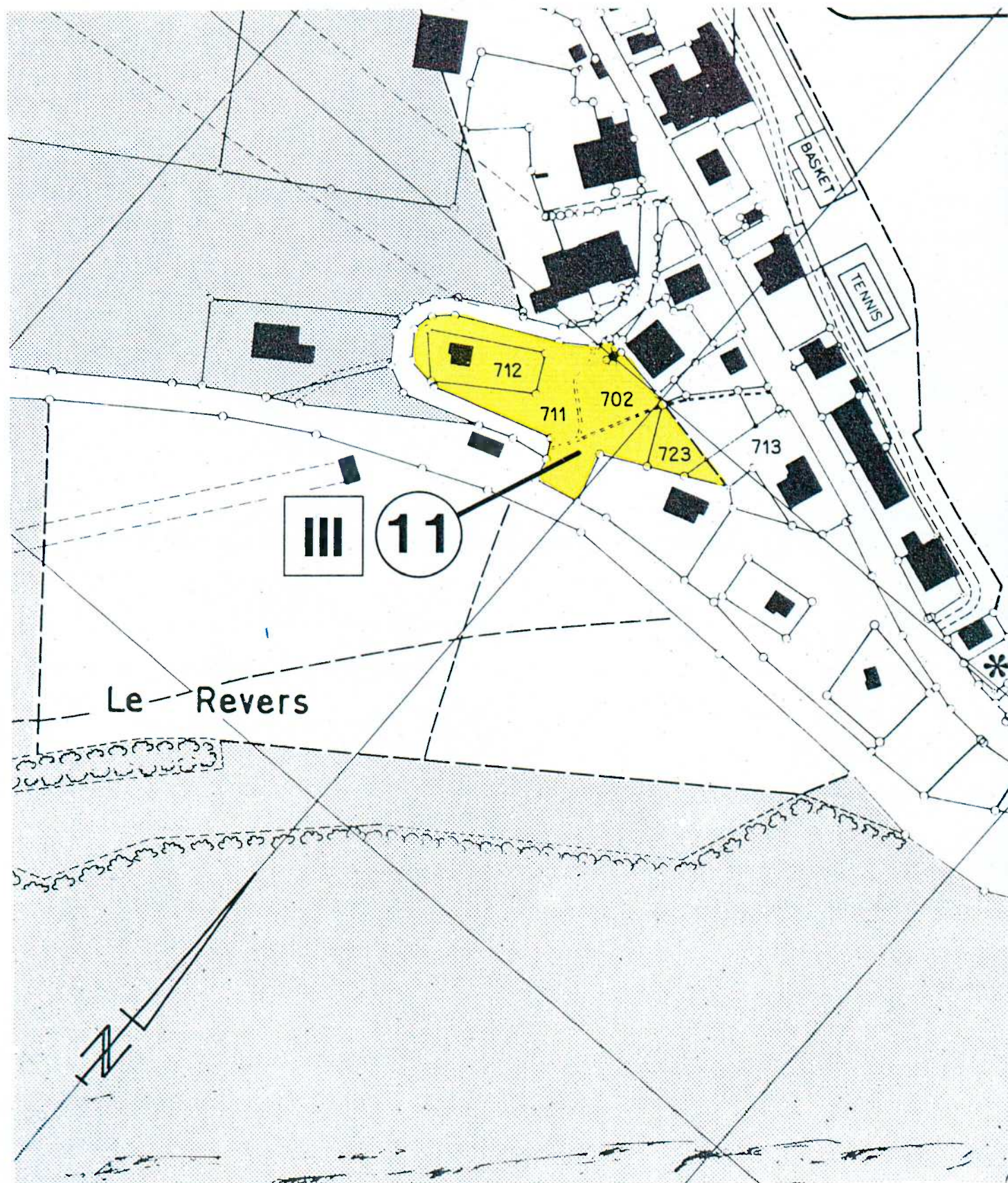
COMMUNE DU LIEU

**ATTRIBUTION DES DEGRES
DE SENSIBILITE AU BRUIT**

CAS PARTICULIERS

VILLAGE DES CHARBONNIERES

11



Extrait du plan des zones

ECHELLE 1:2000

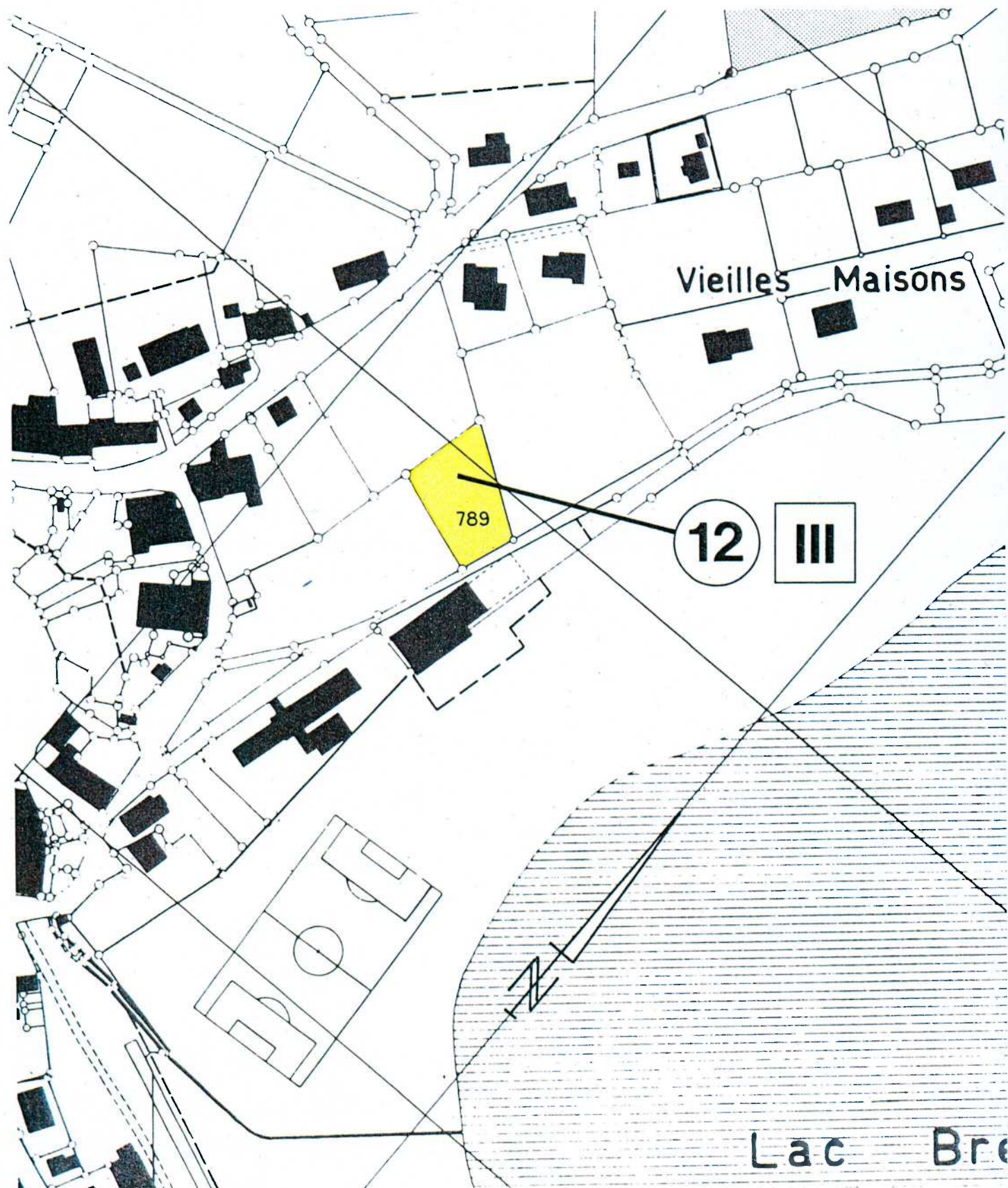
COMMUNE DU LIEU

**ATTRIBUTION DES DEGRES
DE SENSIBILITE AU BRUIT**

CAS PARTICULIERS

VILLAGE DES CHARBONNIERES

12



Extrait du plan des zones

ECHELLE 1:2000

COMMUNE DU LIEU

ATTRIBUTION DES DEGRES
DE SENSIBILITE AU BRUIT

CAS PARTICULIERS

VILLAGE DES CHARBONNIERES

13

